

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2023

MESURES POUR BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR EN FRANCE - (N° 1070)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1004

présenté par
Mme Vidal

ARTICLE 3

Au début de la seconde phrase de l'alinéa 14, substituer aux mots :

« Dans l'hypothèse où »

le mot :

« Si ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel